



TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES JEUNES 2015

Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes

Département des politiques de l'emploi
Organisation internationale du Travail • Genève

1. Introduction

1.1 Aperçu général

La crise de l'emploi des jeunes s'atténue, au moins selon les tendances mondiales ...

Après une période de progression rapide entre 2007 et 2010, le taux mondial de chômage des jeunes s'est stabilisé à 13,0 pour cent durant la période 2012–2014¹. Par ailleurs, le nombre de jeunes chômeurs a diminué de 3,3 millions par rapport au pic de la crise: 76,6 millions de jeunes étaient au chômage en 2009, comparé à environ 73,3 millions en 2014.

La part des jeunes dans le chômage total baisse lentement. En 2014, 36,7 pour cent des 199 millions de chômeurs dans le monde étaient des jeunes. Dix ans auparavant (2004), cette proportion atteignait 41,5 pour cent, et 20 ans plus tôt (1994) 44,8 pour cent. Si cet indicateur reflète une certaine amélioration au fil du temps, il convient de souligner que les jeunes représentaient seulement un sixième de la population mondiale en 2014 (ONU, 2014a) et étaient donc fortement surreprésentés parmi les chômeurs.

mais la reprise n'est pas universelle et de nombreux jeunes femmes et hommes restent déstabilisés par les mutations du monde du travail.

L'édition 2013 des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (BIT, 2013a) dressait le constat « qu'il n'est pas facile d'être jeune sur le marché du travail aujourd'hui » dans un contexte de crise persistante de l'emploi avec les longues files d'attente et la pénurie croissante d'emplois stables. Malgré quelques signes de « bonnes nouvelles » présentées ci-dessous, la situation reste précaire, et le taux mondial de chômage des jeunes reste bien au-dessus de son niveau d'avant la crise (en 2007), à savoir 11,7 pour cent. Globalement, deux cinquièmes (42,6 pour cent) des jeunes actifs dans le monde étaient soit chômeurs, soit travailleurs pauvres. Face à ces statistiques, il est raisonnable de mentionner qu'il reste difficile d'être jeune sur le marché du travail de nos jours.

Les taux de chômage des jeunes ont augmenté entre 2012 et 2014 en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans les économies développées, le taux de chômage a régressé durant la même période, mais il dépassait 20 pour cent en 2014 dans les deux tiers des pays européens, où plus d'un jeune chômeur sur trois (35,5 pour cent) recherchait un travail depuis plus d'un an. En Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et la CEI, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Afrique sub-saharienne, le

¹ Les estimations mondiales et régionales dans ce rapport utilisent le groupe d'âge 15-24 pour la définition des jeunes. Les différences persistent dans la définition et la mesure de la jeunesse qu'utilisent les programmes de statistiques nationales. De plus en plus il y a une demande pour augmenter la limite d'âge supérieure qui est de 24 ans. Pour cette raison, les enquêtes sur la transition de l'école vers la vie active qui portent sur les jeunes dans les pays en développement dans les chapitres 3 et 4, définissent la population jeune comme ceux ayant entre 15 et 29 ans. Les groupes d'âges utilisés sont notés en dessous des figures et des tableaux.

taux de chômage des jeunes a démontré une tendance à la baisse au fil du temps en moyen terme et à court terme. Dans toutes les régions, l'instabilité professionnelle progresse mais la situation peut paraître plus dégénérative dans les pays développés, où l'emploi formel en contrat à durée indéterminée était autrefois la règle. Dans les économies développées, la proportion de jeunes contraint d'occuper un emploi à temps partiel ou temporaire a diminué depuis le pic de la crise, mais suit une tendance haussière à plus long terme, en raison du nombre accru de jeunes qui combinent un emploi temporaire ou à temps partiel avec leurs études.

Les perspectives pour les jeunes entrant sur le marché du travail aujourd'hui semblent légèrement meilleures que pour ceux qui y ont accédé durant les cinq années précédentes, mais il ne faut pas ignorer les séquelles persistantes que vivent les très nombreux groupes de jeunes qui ont connu des périodes de chômage de longue durée, ou ont été contraints d'accepter un emploi insatisfaisant durant les périodes où la demande de travail était atone. Dans de trop nombreux pays, les jeunes continuent de subir les conséquences de la crise économique et/ ou des mesures d'austérité mises en place pour y remédier. Dans ces pays, trouver un emploi à temps plein – voire tout simplement du travail – reste une lutte acharnée et de longue haleine pour un jeune sans expérience professionnelle (voir sections 2.3, 2.4 et 3.5).

Dans les économies en développement, les pouvoirs publics doivent aider les jeunes à sortir du cycle vicieux de la pauvreté au travail pour les faire bénéficier du « dividende démographique ».

Les jeunes des pays en développement restent victimes de la pauvreté au travail qui découle de travail atypique et de l'absence de l'emploi formel et de la protection sociale. En 2013, plus d'un tiers (37,8 pour cent) des jeunes travailleurs des pays en développement vivaient avec moins de 2 \$ E.-U. par jour. La pauvreté au travail touche donc quelque 169 millions de jeunes dans le monde, chiffre qui atteint 286 millions si l'on y ajoute les « quasi-pauvres » (ceux qui vivent avec moins de 4 \$ E.-U. par jour).

Bien que la ventilation des travailleurs pauvres se soit considérablement améliorée par rapport à la période 1993–2013, la précarité vécue par ces millions de travailleurs les empêche de bénéficier du dividende démographique dans de nombreux pays à faible revenu. Par comparaison aux travailleurs adultes, les jeunes travailleurs risquent plus d'appartenir à la catégorie des personnes extrêmement pauvres (1,5 fois) ou moyennement pauvres (1,2 fois). En règle générale, les adultes appartiennent plus souvent aux classes moyenne et supérieure émergentes.

Dans la plupart des pays à faible revenu, au moins trois jeunes travailleurs sur quatre occupent un emploi irrégulier – qu'ils travaillent à leur compte, contribuent aux activités familiales, occupent un emploi salarié occasionnel ou temporaire. Neuf dixièmes des jeunes travailleurs restent dans l'emploi informel – par comparaison à une part légèrement plus faible avec deux jeunes sur trois dans les pays à revenu moyen².

Les jeunes de tous les pays aspirent aux emplois formels productifs qui leur offrent un salaire décent avec une relative sécurité et de bonnes conditions de travail. Malheureusement trop peu d'entre eux peuvent réaliser leurs ambitions, ce qui signifie

² Des pays à revenu faible et moyen sont présentés ensembles.

que les promesses du dividende démographique s'estompent rapidement dans les pays offrant le meilleur potentiel à cet égard, essentiellement en Afrique (voir les sections 3.5.2 et 3.5.3).

Le niveau de scolarité qui augmente chez les jeunes hommes et femmes est la raison principale qui explique la tendance à la baisse à long terme de la participation des jeunes au marché du travail..

Pendant plus de vingt-ans, entre 1991 et 2014, la population active des jeunes³ a diminué de 29,9 millions, alors que la population des jeunes a augmenté de 185 millions. En conséquence, le taux de participation des jeunes au marché du travail a diminué de façon significative de 11,6 pour cent (de 59,0 à 47,3 pour cent) au cours de cette période. Une raison principale à la forte diminution des taux de participation des jeunes est la tendance accrue des jeunes hommes et femmes à participer à l'enseignement secondaire et tertiaire. Ceci est une évolution positive.

mais trop de jeunes sont encore exclus du système éducatif, ce qui détériore le marché du travail.

Malgré une amélioration au niveau de la scolarisation, il est important de garder à l'esprit que tous les jeunes ne peuvent en bénéficier et des millions de jeunes dans les pays à faible revenu continuent de quitter l'école précocement pour travailler. Les données tirées des enquêtes sur la transition de l'école à la vie active du BIT (ci-après ETVA) montrent que 31 pour cent des jeunes de ces pays ne possédaient aucune instruction formelle, comparativement à six pour cent dans les pays à revenu faible-moyen, et moins de deux pour cent dans les pays à revenu moyen-supérieur. Par ailleurs, seul un diplôme de l'enseignement supérieur peut « garantir » un emploi rémunéré aux jeunes (censé procurer une meilleure rémunération, encore que les commentaires de la section 3.5.2 suscitent des réserves à cet égard); trois diplômés sur quatre de l'enseignement supérieur ont trouvé un emploi rémunéré, comparativement à seulement quatre diplômés sur dix de l'enseignement secondaire. L'accès à l'enseignement devient ainsi un facteur supplémentaire d'inégalité et de segmentation du marché du travail.

Les jeunes travailleurs des pays à faible revenu sont trois fois plus susceptibles d'être sous-scolarisés que ceux des pays à revenu moyen-supérieur. Les chiffres sont particulièrement mauvais en Afrique sub-saharienne, où près de deux jeunes travailleurs sur trois ne possèdent pas le niveau d'instruction nécessaire pour travailler productivement. La sous-scolarisation peut avoir un impact délétère non seulement sur la productivité des pays, mais aussi sur la rémunération des jeunes travailleurs. Il faut briser le cercle vicieux de l'accès insuffisant à un enseignement et à une formation de qualité, du faible taux d'achèvement des études et des perspectives des faibles rémunérations, en renforçant l'engagement et l'investissement dans un système d'enseignement de qualité, de la maternelle au niveau supérieur: cet objectif doit continuer à figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015⁴ (voir les sections 3.4 et 3.5).

³ La population active comprend les jeunes ayant travaillé et les chômeurs.

⁴ La Déclaration récemment adoptée au Forum mondial sur l'éducation (2015) à Incheon, République de Corée, reflète un engagement renouvelé envers le programme « Education 2030: vers une éducation équitable, inclusive et de qualité et un

La plupart des jeunes trouvent rapidement un premier emploi en quittant l'école, mais il leur faut en moyenne 19 mois pour décrocher un emploi stable ou satisfaisant.

La piètre qualité des emplois disponibles dans la plupart des pays en développement bloque la transition réussie des jeunes; elle constitue aussi un obstacle majeur au développement économique. Alors que le développement devrait faire augmenter la proportion de jeunes travailleurs occupant un emploi rémunéré (ni occasionnel, ni temporaire), force est de constater que la réalité est tout autre, ce qui influe sur l'appréciation des parcours de transition des jeunes. Les résultats de récentes ETVA du BIT montrent que la transition est souvent plus directe pour les jeunes les plus défavorisés: ils passent directement de l'école – à supposer qu'ils soient scolarisés – à un travail irrégulier et informel, dans lequel ils risquent toutefois d'être bloqués pour leur vie entière. Même dans les pays développés, une courte période de transition vers un premier emploi n'est pas en soi un critère positif, si le travail en question ne constitue pas un tremplin vers un emploi stable et satisfaisant à l'âge adulte.

Au-delà du premier emploi à l'obtention d'un travail « décent ou stable », défini en fonction de sa stabilité et de la volonté de le conserver, l'analyse des données ETVA montre qu'il faut en moyenne 19,3 mois aux jeunes pour achever leur transition sur le marché du travail, les jeunes hommes y parvenant plus rapidement que les jeunes femmes (18,9 et 19,9 mois, respectivement). L'impact du niveau d'instruction est encore plus révélateur: un jeune qui complète un troisième cycle d'enseignement achève généralement sa transition vers la vie active trois fois plus rapidement qu'un jeune possédant seulement un diplôme de l'enseignement primaire (9,7 et 29,1 mois, respectivement).

Les jeunes d'Afrique sub-saharienne ont plus tendance à stagner dans ce statut transitoire au début de leur vie d'adulte. Ceux qui n'ont pas la chance d'obtenir un travail décent au premier essai risquent de devoir attendre encore trois ans pour achever la transition. Ils sont donc incapables de jouer pleinement leur rôle productif au sein de la société, ce qui, en retour, entrave les possibilités de développement du pays. Il ne faut donc pas se surprendre qu'au moins 37 pour cent des jeunes répondants de cette région aient déclaré souhaiter émigrer vers un autre pays (voir sections 4.3 à 4.5).

L'emploi des jeunes restent une préoccupation politique majeure.

Parce qu'ils grandissent dans un univers mondialisé marqué par une évolution technologique rapide, les jeunes sont aujourd'hui bien armés pour réaliser leur potentiel malgré un contexte imprévisible. La plupart des jeunes ne reconnaissent pas les vocables qui leur sont parfois associés, « génération perdue », « génération en crise », ou tout autre qualificatif décliniste à connotation nostalgique, à l'exact opposé de ce qu'ils sont. Au contraire, la plupart des jeunes sont aujourd'hui en mesure d'inventer leur propre avenir; néanmoins, ils doivent continuer de s'en remettre à leurs familles, à la collectivité et aux institutions et aux gouvernements pour se renforcer et s'assurer

apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Fondée sur la Déclaration mondiale de 1990 sur l'éducation pour tous et le Cadre d'action de Dakar (2000), elle s'aligne sur l'objectif 4 proposé dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD 4): « Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage continu pour tous tout au long de la vie », et ses objectifs connexes. Pour plus d'informations, voir <https://fr.unesco.org/world-education-forum-2015/declaration-dincheon>.

d'avoir en mains tous les atouts leur permettant de se frayer un chemin vers l'âge adulte, dans un environnement propice à leurs aspirations et à leur potentiel productif.

En 2012, un « Appel à l'action » pour l'emploi des jeunes a été adopté par les représentants des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs des 185 Etats Membres de l'OIT à la Conférence internationale du Travail (BIT, 2012)⁵. L'urgence de cet « appel à l'action » en réponse à la crise mondiale sans précédent de l'emploi des jeunes n'a pas faibli, malgré quelques timides signes de reprise sur le marché du travail des jeunes dans les économies avancées. Bien au contraire, l'appel a gagné en force et en portée.

L'emploi des jeunes est maintenant une priorité politique dans la plupart des pays dans toutes les régions. Au niveau international, il s'intégrera dans le processus d'élaboration d'une stratégie globale pour l'emploi des jeunes, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁶. Avec un nombre croissant d'initiatives au niveau des pays impliquant de nombreux acteurs et institutions des secteurs public et privé, l'accent se tourne maintenant à la création de partenariats visant des politiques cohérentes et une coordination efficace sur l'emploi des jeunes (voir section 5.4).

Le renforcement des investissements dans l'emploi décent pour les jeunes est la meilleure façon de veiller à ce qu'ils puissent réaliser leurs aspirations et puissent participer activement à la vie sociale. Il est également un investissement dans le bien-être de la société et pour un développement inclusif et durable.

Les décideurs politiques, les agences de développement et les universitaires reconnaissent de plus en plus qu'il faut s'appuyer sur le potentiel que représentent les jeunes pour stimuler la croissance, le développement durable et la cohésion sociale (voir encadré 1). L'objectif doit être d'aider la jeunesse contemporaine dans sa démarche, d'investir pour elle dans le meilleur système d'enseignement possible, de lui fournir une protection sociale et des services de base indépendamment du type de contrat de travail détenu, et d'uniformiser les règles du jeu, afin que tous les jeunes qui le souhaitent puissent se réaliser dans un emploi productif, indépendamment de la nature de leur désavantage.

Pourtant, les stratégies les plus efficaces sont celles qui reconnaissent que ces interventions ciblées doivent aller de pair avec une stratégie intégrée pour la croissance et la création d'emplois. Le chapitre 5 examine le large éventail de politiques et de programmes qui peuvent servir à une stratégie résolue et concertée pour l'investissement dans des emplois décents pour les jeunes.

⁵ Voir le texte intégral de la résolution de 2012 «La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action» sur le site du BIT, http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/texts-adopted/WCMS_187079/lang--fr/index.htm.

⁶ Afin «d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail», il est proposé un mécanisme de mise en œuvre de l'ODD n° 8: «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Voir: <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.

Encadré 1. Pourquoi mettre l'accent sur l'emploi des jeunes?

Le BIT s'intéresse depuis longtemps à l'emploi des jeunes dans le cadre de son programme pour promouvoir le plein-emploi productif et le travail décent pour tous et il n'est pas la seule institution à le faire. L'accent a été mis sur l'avantage qui peut en être retiré sur les plans économique et social, ainsi que pour le développement, en maximisant l'apport potentiel des jeunes à la construction de leur avenir (et toute la société), ancré sur un solide fondement, à savoir l'emploi productif. Suite à la crise économique et financière mondiale, « l'Appel à l'action » a été renforcé et l'accent est mis sur la nécessité d'aider à une génération à risque et le coût de l'inaction..

La communauté mondiale a profité de l'investissement important dans les recherches approfondies sur divers thèmes qui concernent les jeunes (l'emploi, le développement, le perfectionnement des compétences, l'autonomisation, la santé, l'inclusion, le leadership). Il existe des preuves solides et toujours plus nombreuses qui démontrent l'importance de l'investissement dans la jeunesse, et notamment dans l'emploi productif des jeunes (et pour les jeunes), avec un impact positif sur la croissance économique, la santé¹, la paix civile², la démographie, l'environnement durable et, à n'en pas douter, sur les niveaux personnels de bonheur et de satisfaction (voir, par exemple, Frey et Stutzer, 2002; Camfield, 2006). Une jeunesse heureuse est celle qui a des options intéressantes pour l'avenir. Plus nous favorisons l'accès des jeunes à l'emploi productif, plus nous donnons corps aux esprits positifs des jeunes et à progresser vers le cadre d'un développement au sens large plus inclusive.

¹ Par exemple, Siegrist et al. (2011) et Robone et al. (2008) analysent les effets du chômage et des conditions d'emploi sur la santé et le bien-être.

² Par exemple, Eurofound (2012) et BIT (2015b). Le lien entre le chômage des jeunes et les troubles civils a été récemment évoqué dans une étude approfondie de MercyCorp (2015). Le rapport conclut que ce n'est pas le chômage en soi qui pousse les jeunes vers la violence politique, mais plutôt le sentiment de désespoir, de frustration et de colère qui accompagne le sentiment d'injustice, généralement en raison de la mauvaise gouvernance.

1.2 Structure du rapport

Cette édition des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* présente une description actualisée des marchés du travail des jeunes dans le monde, et met l'accent tant sur l'instabilité persistante du marché du travail que sur les questions structurelles touchant les jeunes sur le marché du travail⁷. Le Chapitre 2 dresse un état des lieux, donne un aperçu des marchés du travail des jeunes aux niveaux mondial et régional, et souligne quelques tendances, comme la baisse des taux d'activité et d'emploi des jeunes et les résultats contrastés du chômage. Le Chapitre 3 traite de l'emploi des jeunes sous l'angle du développement économique, et met en exergue les changements quantitatifs et qualitatifs qui peuvent intervenir lorsque les pouvoirs publics renforcent les institutions du marché du travail pour promouvoir l'emploi régulier. Ce chapitre examine également la tendance baissière, quoique toujours conséquente, du taux de jeunes travailleurs pauvres, la sous-utilisation persistante des jeunes travailleurs occupant un emploi irrégulier ou inadapté à leurs qualifications; il explore également la notion d'emploi atypique, en fonction du niveau de développement des pays. Le Chapitre 4 traite de la transition des jeunes de l'école à la vie active, phénomène de plus en plus complexe. Enfin, le Chapitre 5 attire l'attention aux options politiques pour l'investissement dans l'emploi des jeunes. L'accent est mis sur l'équilibre entre les interventions macroéconomiques et microéconomiques, adressant la demande et l'offre

⁷ Les éditions antérieures des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (2004, 2006, 2008, 2010, 2011, 2012 et 2013) sont disponibles sur le site web du BIT: www.ilo.org/trends.

de travail ensemble, en gardant les aspects qualitatifs de l'emploi parmi les priorités et en formant des partenariats pour la cohérence des politiques et une coordination efficace sur l'emploi des jeunes.

1.3 Principales constatations

Le présent rapport est dense et contient de nombreuses données et informations. Le résumé ci-après aidera le lecteur à appréhender les principales constatations et les informations actualisées concernant les tendances du marché du travail des jeunes ainsi que les éléments clés pour axer les politiques sur les investissements de promotion de l'emploi des jeunes.

Tendances mondiales du marché du travail des jeunes

- **La population active de jeunes et le taux d'activité des jeunes** poursuivent leur baisse au niveau mondial simultanément avec l'augmentation des inscriptions à l'école. Entre 1991 et 2014, la proportion de jeunes actifs (travailleurs ou chômeurs) rapportée à l'ensemble des jeunes a reculé de 11,6 pour cent (de 59,0 à 47,3 pour cent), par comparaison à une baisse de 1 pour cent du taux d'activité des adultes.
- **Le taux d'emploi des jeunes par rapport à la population** – la part de la population en âge de travailler effectivement employée – a diminué de 2,7 pour cent entre 2007 et 2014 (de 43,9 à 41,2 pour cent) au niveau mondial. La tendance baissière de ce taux parmi les jeunes est étroitement corrélée à la hausse tendancielle du niveau de scolarisation.
- Après une période de croissance rapide entre 2007 et 2010, le **taux de chômage des jeunes** au niveau mondial s'est stabilisé à 13,0 pour cent durant la période 2012–14, et n'a progressé que légèrement en 2015, à 13,1 pour cent. Toutefois, il n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise (11,7 pour cent en 2007).
- Le nombre de **jeunes chômeurs** a diminué, passant de 76,6 millions au pic de la crise (2009) à environ 73,3 millions en 2014.
- Globalement, **le rapport entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes** n'a guère varié dans le temps, s'établissant à 2,9 en 2014. Depuis 1995, il a toujours été presque trois fois supérieur à celui des adultes (rapports compris entre 2,7 et 2,9).

Tendances régionales: chômage des jeunes, taux d'activité et inactivité

- En 2014, les taux de chômage des jeunes étaient les plus élevés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (28,2 et 30,5 pour cent, respectivement), et les plus faibles en Asie du Sud et en Asie de l'Est (9,9 et 10,6 pour cent, respectivement).
- Le chômage des jeunes dans les Economies développées et l'UE, région la plus touchée par la crise, a commencé à reculer à partir de 2012, diminuant de 18,0 à 16,6 pour cent entre 2012 et 2014; cette tendance devrait se poursuivre, avec un taux projeté à 15,1 pour cent en 2020.
- Toutefois, la reprise tarde à se matérialiser dans de nombreux pays européens; dans les deux tiers d'entre eux, le taux de chômage des jeunes dépassait 20 pour cent en 2014.
- Entre 2012 et 2014, le taux de chômage des jeunes a diminué en Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) et dans la CEI (de 17,4 à 17,2 pour cent), en Amérique

latine et dans les Caraïbes (de 13,5 à 13,4 pour cent) et en Afrique subsaharienne (de 12,1 à 11,6 pour cent). Durant la même période, il a progressé en Asie de l'Est (de 10,1 à 10,6 pour cent), au Moyen-Orient (de 27,6 à 28,2 pour cent), en Afrique du Nord (de 29,7 à 30,5 pour cent), en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (de 12,7 à 13,6 pour cent). Il n'a pas varié en Asie du Sud.

- L'écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et femmes est peu marqué au niveau mondial et dans la plupart des régions, sauf au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où le taux de chômage de ces dernières dépasse largement celui de leurs homologues masculins, pouvant atteindre 22 et 20 pour cent, respectivement.
- En 2014, le taux de chômage des jeunes dans les pays à revenu élevé excédait de 6,5 points de pourcentage celui des pays à faible revenu (16,1 et 9,6 pour cent, respectivement). Toutefois, le taux double pratiquement dans ces derniers si l'on applique une définition assouplie du chômage⁸.
- Le taux de chômage des jeunes augmente en fonction du niveau de scolarité dans trois régions (Asie et Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne), où les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur risquent deux à trois fois plus d'être chômeurs que les jeunes qui ont complété des études primaires, ou moins. Dans les régions à revenu élevé, en revanche, les jeunes moins scolarisés éprouvent les plus grandes difficultés à trouver un emploi.
- Suite à la grande récession, les taux des jeunes ni employées, ni scolarisées, ni en formation (NEET) ont culminé en 2010 dans la plupart des économies les plus développées (2012 pour l'UE). Le pourcentage de jeunes NEET a commencé à baisser dans les 28 pays de l'UE depuis le pic de 2012 (13,1 pour cent), pour retomber à 12,4 pour cent en 2014.
- Dans les 28 pays de l'UE, plus d'un jeune chômeur sur trois (35,5 pour cent) recherchait un travail depuis plus d'un an en 2014, en progression par rapport à 2012 (32,6 pour cent).
- Le chômage de longue durée est également une préoccupation dans les pays à faible revenu, mais seulement pour les rares jeunes qui peuvent se permettre d'être au chômage. Le taux de chômage de longue durée des jeunes en Afrique subsaharienne s'établit à 48,1 pour cent; seuls le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord connaissent un taux supérieur, à savoir 60,6 pour cent. Vu sous l'angle des niveaux de revenu, le taux de chômage à long terme dans les pays à faible revenu est légèrement supérieur à celui des pays à revenu moyen-élevé (43,4 et 40,9 pour cent, respectivement).

Tendances régionales de l'emploi des jeunes

- En 2014, les pourcentages de jeunes pourvus d'un emploi, rapportés à la population totale variaient de 22,5 pour cent au Moyen-Orient à 49,2 pour cent en Asie de l'Est. Il a diminué dans toutes les régions entre 2007 et 2014, sauf en Afrique subsaharienne.
- Un cinquième (20,7 pour cent) des jeunes ayant un emploi dans les pays de l'OCDE travaillaient moins de 30 heures par semaine (temps partiel) en 2000, comparativement à 30,1 pour cent en 2013. La proportion de jeunes occupant un

⁸ Les chômeurs étant ici définis comme les personnes sans emploi et disponibles pour travailler; plutôt que sans emploi, disponibles pour travailler et cherchant activement un emploi (voir la section 3.3).

emploi à temps partiel subi a augmenté entre 2007 et 2010 (de 12,2 à 17,1 pour cent), avant de retomber à 14,8 pour cent en 2013.

- On constate également une tendance à la hausse du travail temporaire parmi les jeunes dans la majorité des pays européens, avec une légère progression moyenne dans les 28 pays de l'UE entre 2005 et 2014 (de 40 à 43,3 pour cent).
- S'agissant du travail à temps partiel, la principale difficulté dans les pays à faible revenu est la durée atypique du travail des jeunes les plus vulnérables (ceux qui travaillent à leur compte et ceux qui collaborent au travail familial) et des travailleurs occasionnels: 23,6 pour cent des jeunes travailleurs des pays à faible revenu occupaient un emploi à temps partiel (taux comparable à celui des pays de l'OCDE, soit 20,7 pour cent), mais ce pourcentage atteignait 35,9 pour cent pour les jeunes travaillant à leur compte.
- En 2013, plus d'un tiers (37,8 pour cent) des jeunes travailleurs dans le monde en développement étaient pauvres (17,7 pour cent en situation de pauvreté extrême; 20,1 pour cent en situation de pauvreté modérée).
- En 2013, 169 millions de jeunes travaillaient, mais avaient un revenu inférieur à 2 \$ E.-U. par jour. Ce chiffre atteint 286 millions si l'on y inclut les « quasi-pauvres », le seuil étant en ce cas fixé à moins de 4 \$ E.-U. par jour.
- Dans la plupart des pays à faible revenu, deux jeunes travailleurs sur trois (66,3 pour cent) occupaient un emploi vulnérable comme les jeunes travaillant à leur propre compte ou les jeunes (non rémunérés) participant aux activités familiales. En plus, 4,3 pour cent avaient un emploi salarié occasionnel, et 2,1 pour cent un emploi temporaire, soit un total de 72,5 pour cent occupant un « emploi irrégulier ». Ces chiffres se comparent à une moyenne de 34,5 pour cent d'emploi atypique dans sept pays à revenu moyen-supérieur, et de 41,2 pour cent dans huit pays à revenu moyen-faible.

Implications et stratégies clés de la politique pour l'accroissement des investissements dans l'emploi des jeunes

- Les stratégies visant à promouvoir l'emploi des jeunes doivent articuler une combinaison et une interaction des politiques macro-économiques avec les politiques du travail et de l'emploi et d'autres mesures ciblant spécifiquement les jeunes, notamment les plus défavorisés.
- Les politiques fiscales incitatives, ainsi que les mesures qui favorisent le développement des infrastructures et l'adoption d'un cadre réglementaire pour les entreprises actives dans les secteurs à fort potentiel d'emploi, peuvent contribuer à améliorer la situation de l'emploi des jeunes.
- Il est possible d'optimiser l'impact des investissements publics sur l'emploi des jeunes en veillant à ce que les jeunes travailleurs possèdent les compétences recherchées sur le marché du travail, et bénéficient d'une assistance pour trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. En ce sens, les liens entre l'investissement dans les infrastructures et les politiques du marché du travail ont un effet positif sur le nombre et la qualité des emplois disponibles pour les jeunes.
- Les portefeuilles intégrés de politiques actives du marché du travail qui ciblent les jeunes défavorisés peuvent les aider à compléter leur transition de l'école à la vie active.

- L'augmentation des investissements publics et des prestations sociales, ainsi que les politiques actives du marché du travail (PAMT), ont un impact positif sur l'emploi des jeunes, notamment sur la participation au marché du travail. L'expérience démontre que le financement public des politiques du marché du travail améliore le ratio emploi /population des jeunes.
- Les politiques et les interventions ciblées visant à faciliter la transition des jeunes travailleurs vers l'économie formelle donnent de meilleurs résultats si elle sont conçues dès le stade initial comme une partie intégrante des politiques macroéconomiques et incluent des mesures d'amélioration du cadre juridique et administratif applicable aux entrepreneurs, ainsi que des mesures visant à promouvoir la qualité de l'emploi des jeunes en leur garantissant le respect de leurs droits au travail, de meilleures conditions d'emploi et une couverture sociale.
- Des réponses coordonnées et des partenariats sont nécessaires pour intensifier les politiques et stratégies qui influent positivement sur la quantité et la qualité des emplois pour les jeunes.